

Conformément aux dispositions de l'article 5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales, une note explicative de synthèse doit être annexée au budget primitif.

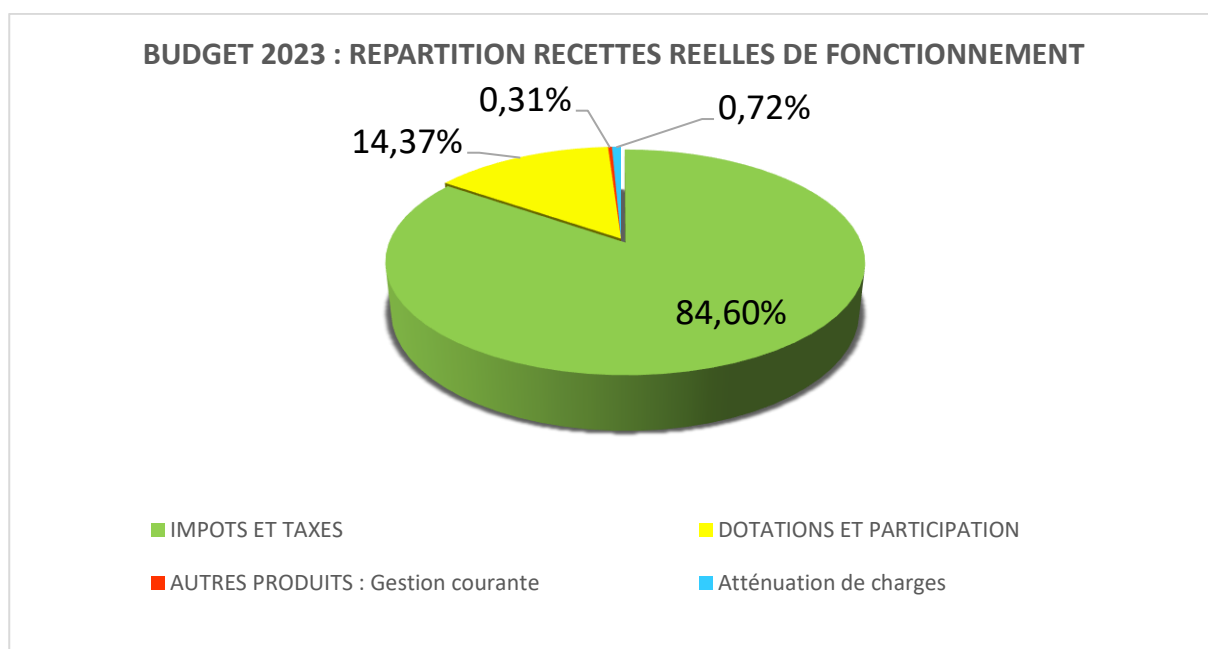
Les orientations principales du budget 2023 :

- Poursuite de l'optimisation des dépenses de fonctionnement,
- Maintien et développement des services à la population en contenant nos dépenses,
- Financement des grands projets à venir sur les trois prochaines années.

1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

1.1 Les recettes

Les recettes de la Communauté de communes proviennent essentiellement de la perception d'impôts et de dotations de l'Etat.



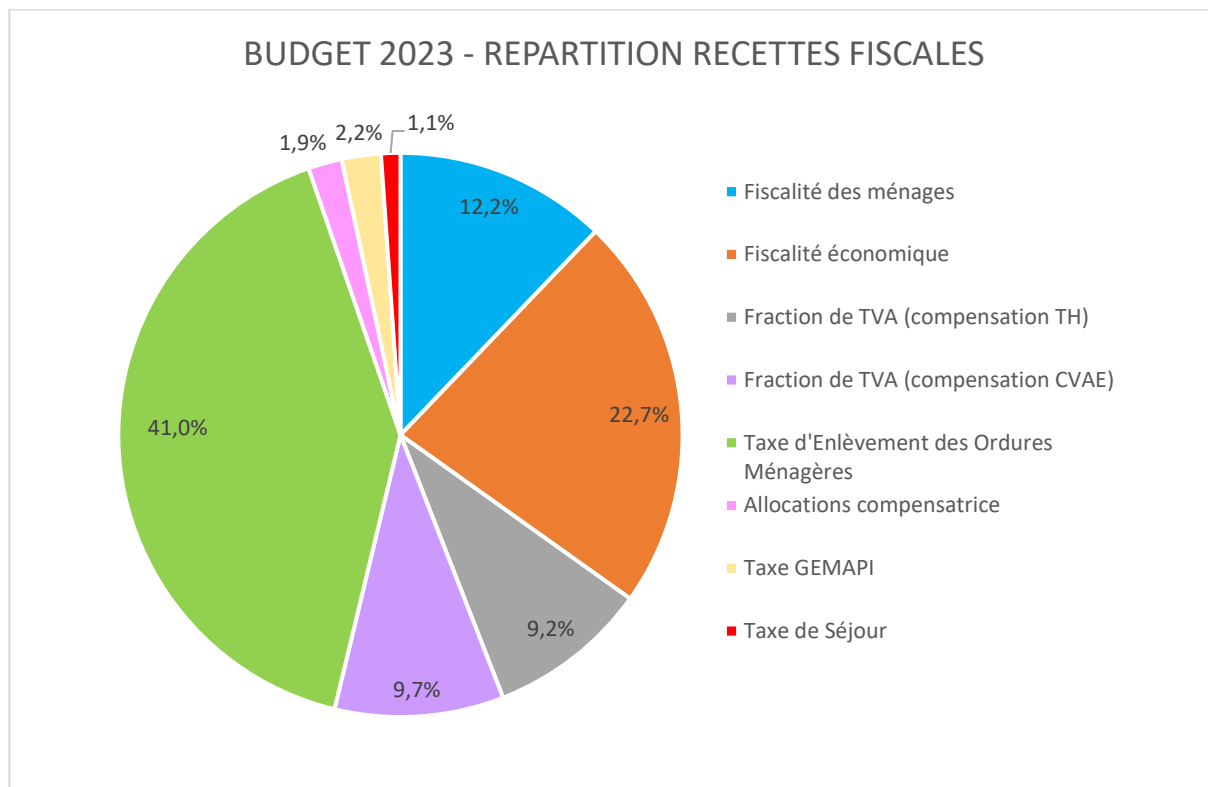
a. La Dotation Globale de Fonctionnement

- Toutes les collectivités territoriales perçoivent, pour leur fonctionnement une dotation de l'Etat appelée Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). Pour les EPCI, cette dotation baisse ces dernières années. Elle peut varier à la hausse s'il y a des transferts de compétences entre l'intercommunalité et les communes via un coefficient d'intégration fiscale (CIF). L'impact éventuel du transfert de la dernière compétence (ruissellement) sera connu en 2024.

Année	Montant	%
2019	350 872,00 €	
2020	333 956,00 €	-4,82%
2021	317 692,00 €	-4,87%
2022	302 426,00 €	-4,81%
2023 Prévisionnel	287 000,00 €	-5,10%

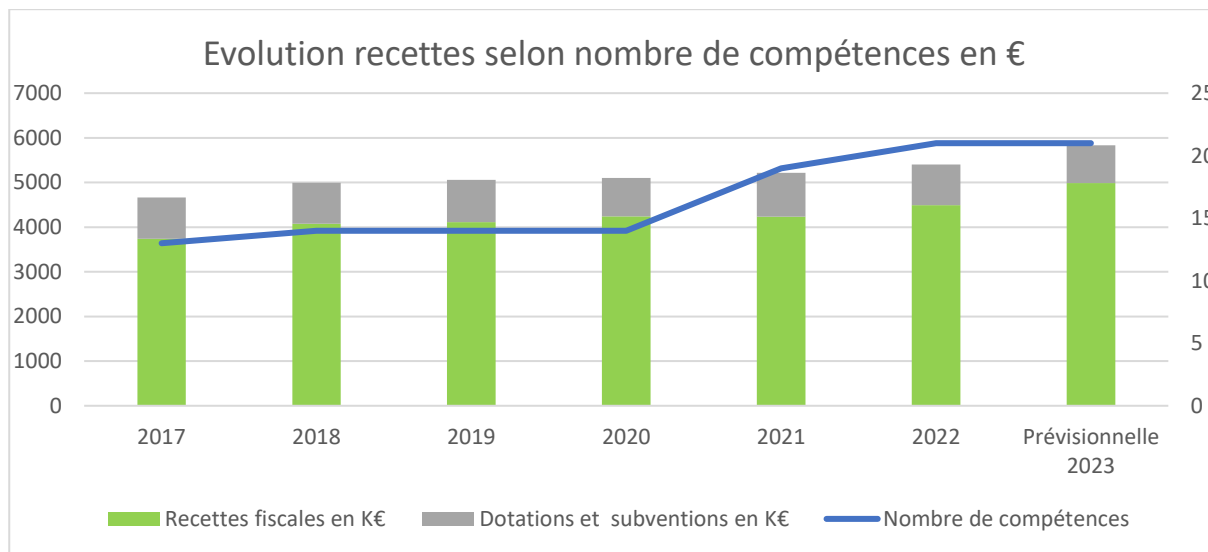
b. La Fiscalité

La fiscalité représente l'essentiel des ressources de la Communauté de Communes. Elle se décompose de la manière suivante :



Cependant, la Communauté de Communes reverse :

- aux communes, la fiscalité économique sur la base 2019 via les allocations de compensations auxquelles sont soustraits les montants liés aux transferts de charge sur proposition de la CLECT ;
- au SMIRTOM, la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères.



Le budget est établi sur la base des taux de fiscalité locale identique à 2022.

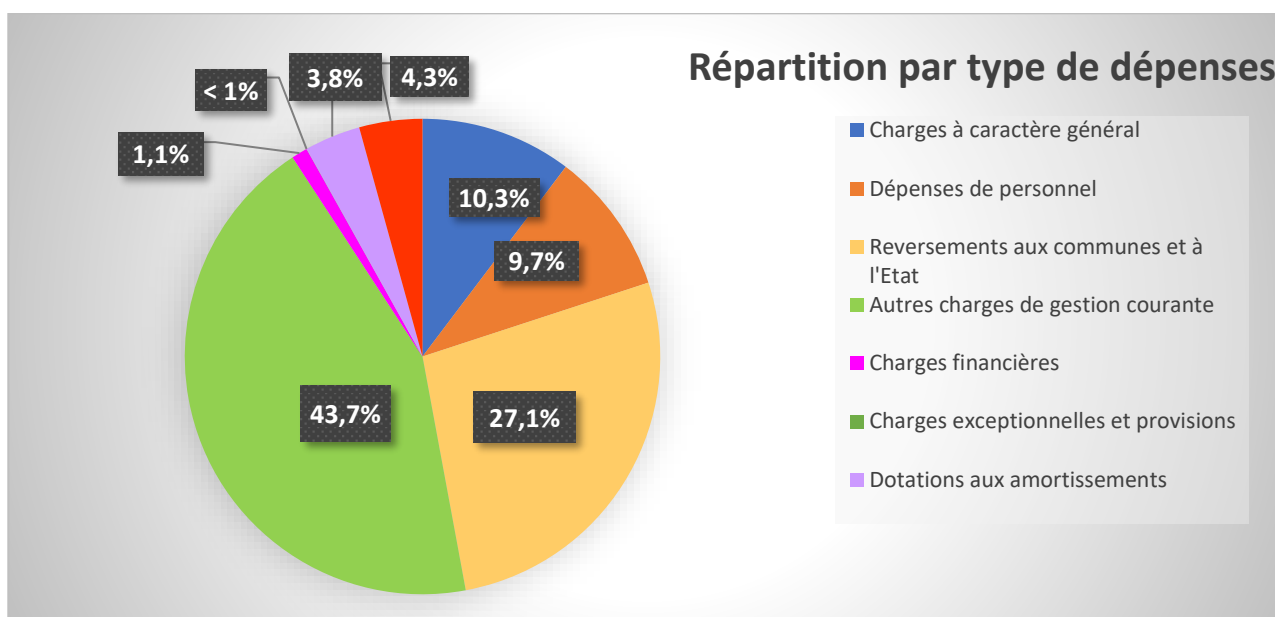
Pour mémoire, il était envisagé en 2023 la finalisation du programme de recettes fiscales commencé en 2022 par une évolution des taux TF et TFNB de + 0,5 point (+0,5 point en 2022) et une évolution de +1 point pour la CFE en 2023 (0 en 2022).

Ce programme d'évolution des taux dont la première tranche a eu lieu en 2022 est suspendu pour cette année 2023, au regard de l'évolution significative des hausses que ce soit les bases locatives (+7,1%), l'inflation, le coût de l'énergie pour les ménages et de recettes supérieures pour la CVAE et la TH sur les résidences secondaires.

Vu les prévisions des demandes des syndicats dédiés, ce budget est basé sur une recette de la taxe GEMAPI à hauteur de 114 000 € pour 112 000 € en 2022. Cette évolution doit pouvoir répondre également aux demandes imprévues.

La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères sera portée à 2 083 000 € contre 1 715 000 € en 2022.

1.2 Les dépenses



a. Les charges à caractère général

Ces dépenses concernent le fonctionnement des services et la gestion quotidienne des compétences gérées par la Communauté de Communes.

011 - Charges à caractère général	702 507,32 €
ADMINISTRATION	110 360,00 €
ASSAINISSEMENT	6 460,00 €
BATIMENT	77 285,00 €
COMMUNICATION	69 145,00 €
CULTURE - PATRIMOINE	42 400,00 €
EAU	6 290,00 €
ENVIRONNEMENT	92 000,00 €
FINANCES	5 800,00 €
GENDARMERIE	- €
GENS DU VOYAGE	1 000,00 €
MFS	6 507,32 €
MUTUALISATION	- €
PTE ENFANCE-JEUNESSE	17 500,00 €
SECURITE SURETE	78 000,00 €
SENIORS	4 500,00 €

SPORT	3 000,00 €
TOURISME	4 460,00 €
VOIRIE	159 500,00 €
ZAE	18 300,00 €

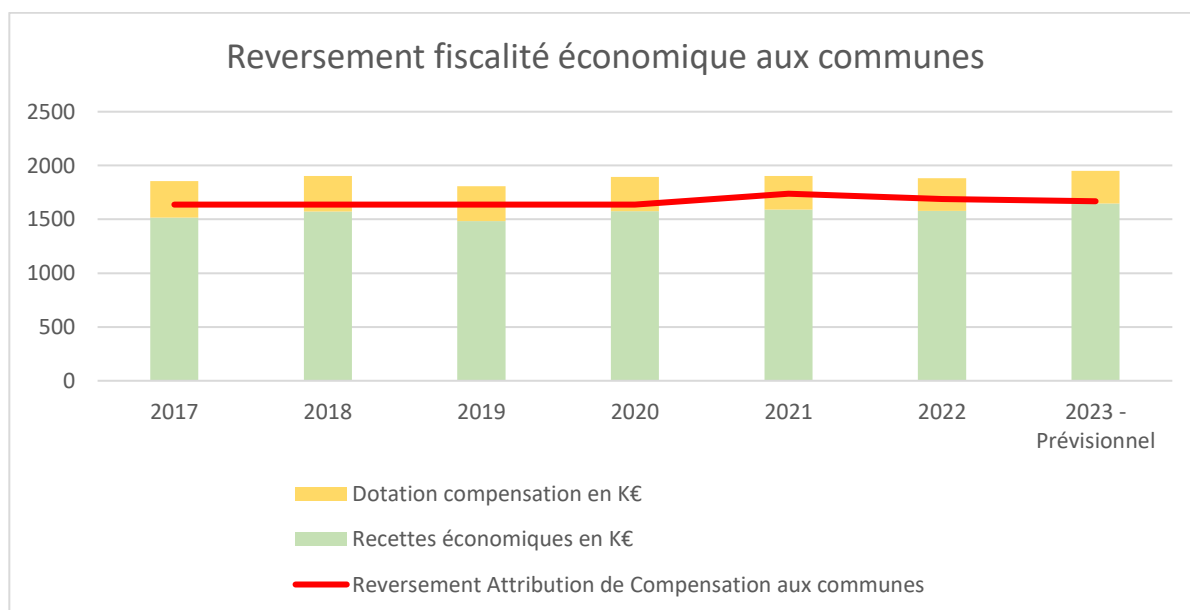
b. Les dépenses de personnel :

En 2023, le nombre d'agents sera stable. Une provision de 4% de la masse salariale est prévue afin de pouvoir financer d'éventuelles revalorisations décidées par le législateur ou par le Président de la CCVVS. Des postes de stagiaires seront ouverts afin de répondre aux règlements de demandes de subventions de nos partenaires financiers (obligation de proposer un stage par dossier déposé).

TABLEAU DES EFFECTIFS EN EQUIVALENT TEMPS PLEIN SUR L'ANNEE 2023							
Filière	Nbre agents + catégorie	Administration générale, finances, juridique, marchés publics, RH, communication, CRTE	Tourisme	Urbanisme	Petite enfance	Technique	Apprentis, Stagiaires
Administration	11 dont : 5 : A 2 : B 4 : C 1 : Apprentis, stagiaires	4.5 ETP 1 ETP 3.62 ETP	0.2 ETP		0.5 ETP		0.17 ETP
Sociale	1 : A 1 : Apprentis, stagiaires				1 ETP		0.42 ETP
Technique	1 : C					1 ETP	

c. Les reversements aux communes et à l'Etat :

Le budget prévisionnel est 1 849 K€. Le reversement aux communes d'une partie de la fiscalité professionnelle représente à lui seul 90 % de ces dépenses. La communauté de communes reverse à l'Etat à 161 K€.



d. Les autres charges de gestion courante En K€

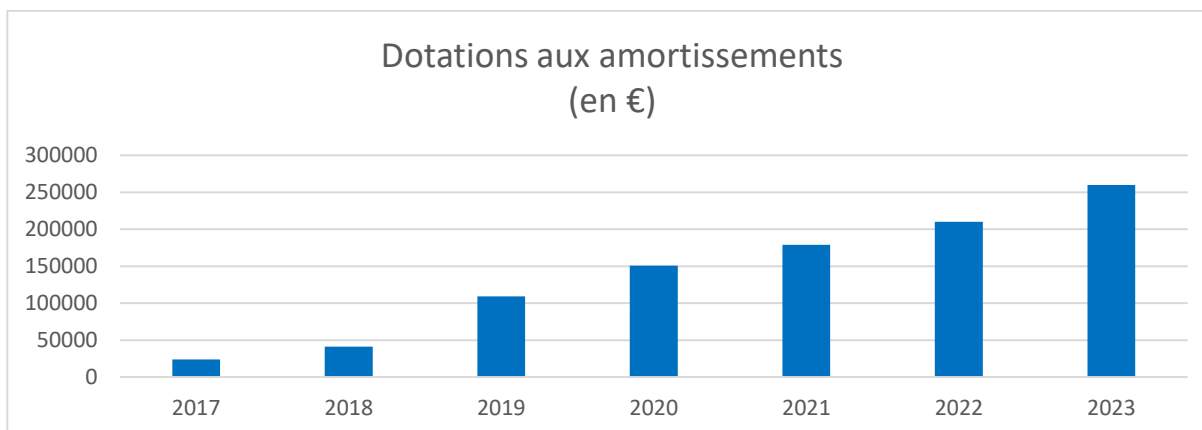
Indemnités		116
Petite Enfance – Jeunesse		163
	<i>Dont crèche</i>	79
	<i>Dont CLSH</i>	52
	<i>Dont LAEP</i>	29
	<i>Dont aide au BAFA</i>	3
Sport		11
Environnement		2 200
	<i>Dont TEOM</i>	2 083
	<i>Dont GEMAPI – Ruissellement</i>	117
Urbanisme		105
Tourisme		23
	<i>Dont Actions – cotisations</i>	17
	<i>Dont Subventions</i>	6
Culture – patrimoine		42
Seniors		277
	<i>Dont MARPA</i>	275
	<i>Dont Subventions</i>	2
Fibre optique		28
Développement économique		6
	<i>Dont Subventions</i>	5
Administration		10

e. Les charges financières

Les intérêts de la dette sont provisionnés à hauteur de 74 K€ (voir la partie vue globale de la dette en dernière page)

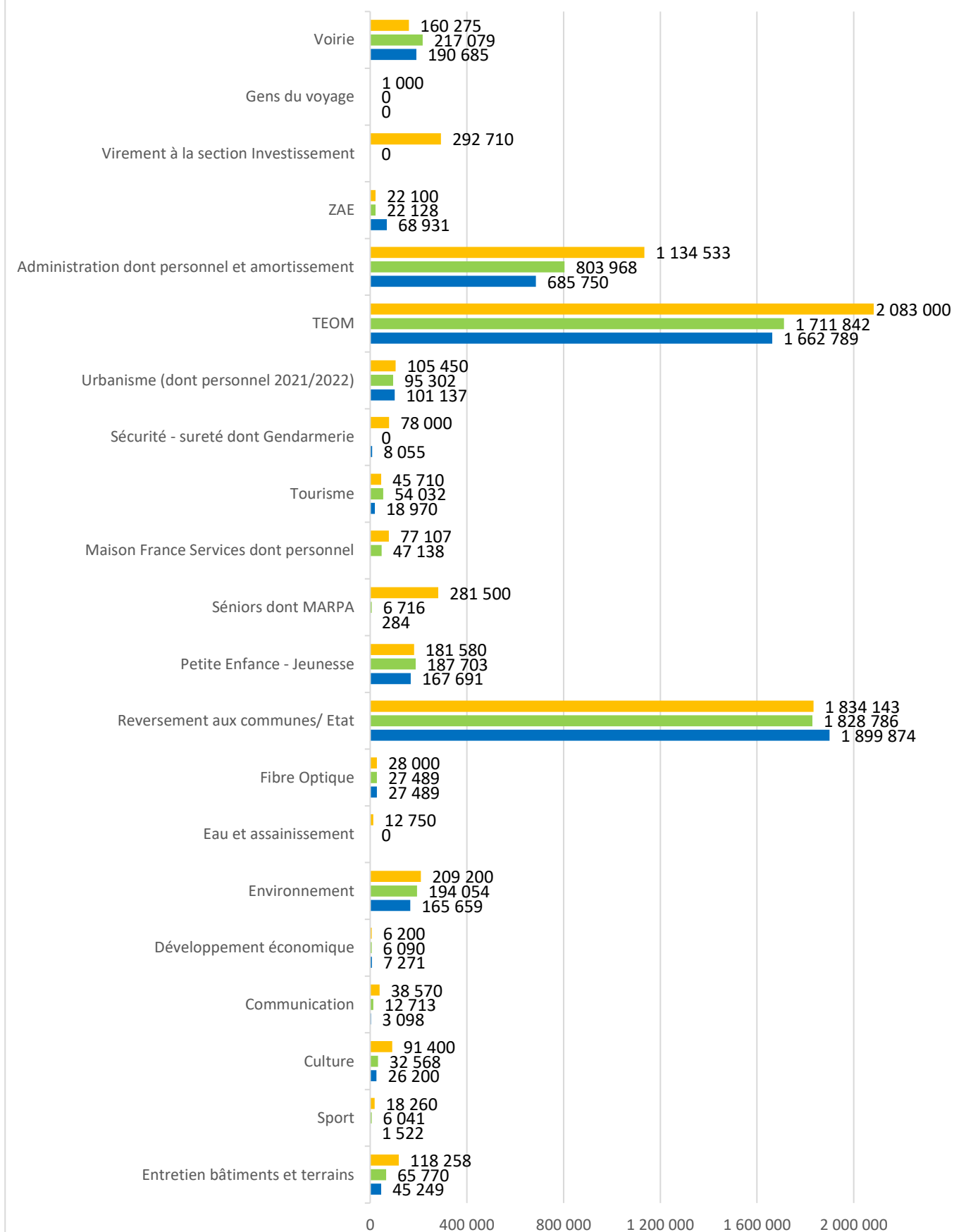
f. Les amortissements

Les amortissements évoluent au regard des investissements réalisés depuis 2018 notamment sur les voiries intercommunales. Ils représentent 260 K€. Ce montant est provisoire car la Communauté de Communes a changé de norme comptable au 1^{er} janvier 2022 qui se traduit par une modification de la méthode d'amortissement et une application du « prorata temporis » ; cette méthode consiste à amortir les investissements dès l'année de l'acquisition et non plus à compter de l'année suivant lesdites acquisitions.



Dépenses de fonctionnement par compétence en €

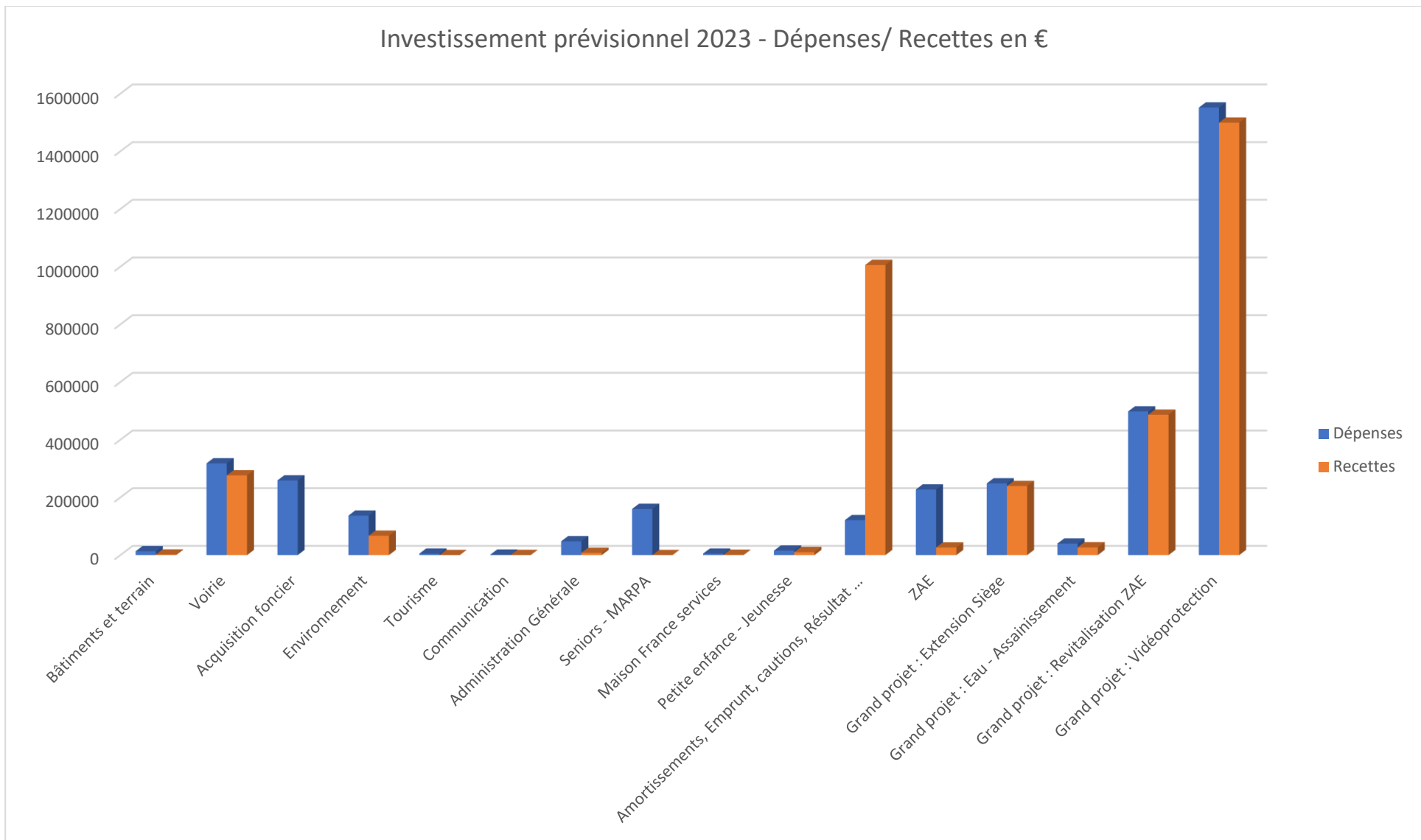
■ 2023 - Prévisionnel ■ Réalisé 2022 ■ Réalisé 2021



2. SECTION D'INVESTISSEMENT

Au budget primitif, sont inscrites les opérations suivantes. Par rapport à la présentation du document d'orientation budgétaire, il s'avère que certaines opérations d'envergure demandent des compléments d'analyses pour être finalisées et pourront selon l'avancement du dossier être intégrées au budget ultérieurement sur décision du conseil communautaire ou décalées sur les années suivantes.

Opérations hors grands projets	Dépenses Prévisionnelles + reliquat 2022	Recettes Prévisionnelles + reliquat 2022
GENERALITES :		
Remboursement emprunts	84 647	
Reprise des subventions - Amortissements	20 000	260 000
Gymnase Caution	3 000	3 000
Autres installations et matériel Technique	13560	
Excédent capitalisé		200 000
Virement de la section de fonctionnement		292 709
ENVIRONNEMENT		
Programme SARE : Etudes	11 566	
Dépôts sauvages : Aménagement de terrains	68 716	41 770
GEMAPI	20 500	
SMSO – bassin vallée du Ru du Roy : Etudes	36 000	25 200
VOIRIE : Réhabilitation des voiries	318 000	276 244
BATIMENT		
Siège	10 000	1 367
Gymnase	3 307	543
COMMUNICATION	1 500	240
SENIORS		
Solde VEFA & DETR pour la MARPA : Subvention d'équipements	160 000	
TOURISME : acquisition logiciel, solution numérique	5 000	
ADMINISTRATION GENERALE		
Administration générale : Acquisition de foncier (Dev Eco, déchetterie, aire d'accueil, ...)	258 807	
Administration générale : Matériel informatique	20 874	3 260
Administration générale - Technique : Autres immobilisations corporelles	2 000	328
Administration générale : Autres immobilisations corporelles	25 000	4 265
JEUNESSE : Equipement MJV	5 000	820
PETITE ENFANCE : RAM : Matériel, Mobilier, Autres immo.	10 500	9 564
ZAE		
Aménagement Urbain ZAE, agencement et signalétique	9995	
Poteaux incendie : Autres réseaux	3 600	
Etude AMO Extension ZAE	20 471	26 308
Avance remboursable au budget annexe	193 353	
MAISONS France SERVICES : matériel info, mobilier	5 000	820



Les Grands Projets :

Montants prévisionnels des opérations :

Déploiement de la vidéoprotection

DEPENSES			CREDITS PAIEMENTS							
TYPE	MONTANT GLOBAL AP EN € TTC		2023		2024		2025		2026	
	Actuel	Révisé	Actuel	Révisé	Actuel	Révisé	Actuel	Révisé	Actuel	Révisé
TOTAL DES DEPENSES DE L'AP	0,00 €	3 796 968,23 €	0,00 €	1 351 531,43 €	0,00 €	1 350 240,00 €	0,00 €	1 095 196,80 €	0,00 €	0,00 €

RECETTES			CREDITS PAIEMENTS							
TYPE	MONTANT GLOBAL AP EN € TTC		2023		2024		2025		2026	
	Actuel	Révisé	Actuel	Révisé	Actuel	Révisé	Actuel	Révisé	Actuel	Révisé
TOTAL DES RECETTES DE L'AP	0,00 €	3 837 220,40 €	0,00 €	1 499 319,02 €	0,00 €	1 123 148,14 €	0,00 €	922 955,10 €	0,00 €	291 798,15 €

EXTENSION SIEGE CCVVS

DEPENSES				CREDITS PAIEMENTS				
TYPE	CHAPITRE BUDGETAIRE	MONTANT GLOBAL AP EN € TTC		CP antérieurs	2023		2024	
		Actuel	Révisé		Actuel	Révisé	Actuel	Révisé
TOTAL DES DEPENSES DE L'AP		52 000,00 €	658 902,00 €	26 000,00 €	0,00 €	226 532,26 €	0,00 €	406 369,74 €

RECETTES				CREDITS PAIEMENTS				
TYPE	CHAPITRE BUDGETAIRE	MONTANT GLOBAL AP EN € TTC		CP antérieurs	2023		2024	
		Actuel	Révisé		Actuel	Révisé	Actuel	Révisé
TOTAL DES RECETTES DE L'AP		0,00 €	655 475,13 €	0,00 €	0,00 €	219 323,61 €	0,00 €	436 151,53 €

ZAE : REVITALISATION DES 3 ZAE

DEPENSES				CREDITS PAIEMENTS						
TYPE	CHAPITRE BUDGETAIRE	MONTANT GLOBAL AP EN € TTC		CP antérieurs	2023		2024		2025	
		Actuel	Révisé		Actuel	Révisé	Actuel	Révisé	Actuel	Révisé
TOTAL DES DEPENSES DE L'AP		33 600,00 €	765 879,60 €	33 600,00 €	0,00 €	454 118,10 €	0,00 €	121 918,70 €	0,00 €	156 242,80 €

RECETTES				CREDITS PAIEMENTS						
TYPE	CHAPITRE BUDGETAIRE	MONTANT GLOBAL AP EN € TTC		CP antérieurs	2023		2024		2025	
		Actuel	Révisé		Actuel	Révisé	Actuel	Révisé	Actuel	Révisé
TOTAL DES RECETTES DE L'AP		0,00 €	792 646,76 €	0,00 €	0,00 €	413 787,61 €	0,00 €	229 461,88 €	0,00 €	149 397,27 €

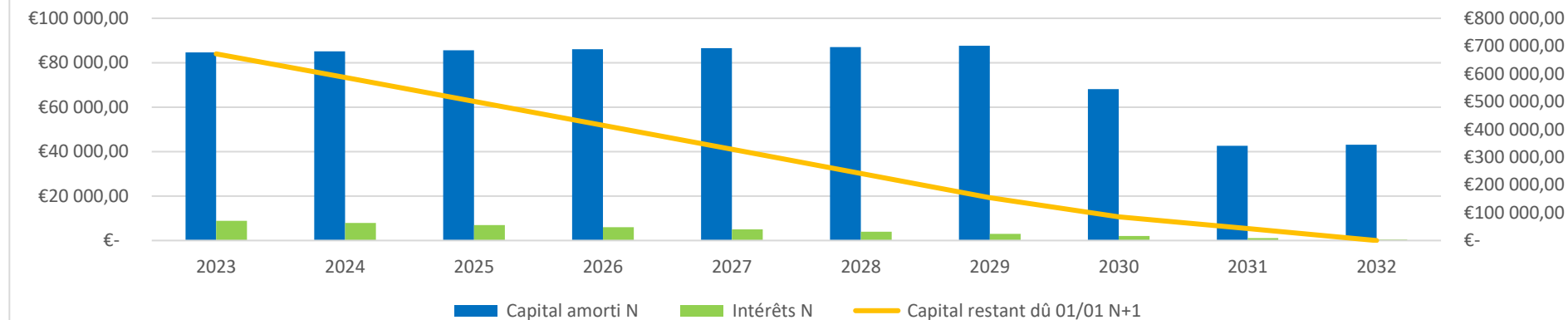
ETUDE DE TRANSFERT DES COMPETENCES EAU ET ASSAINISSEMENT

DEPENSES				CREDITS PAIEMENTS						
TYPE	CHAPITRE BUDGETAIRE	MONTANT GLOBAL AP EN € TTC		CP antérieurs	2023		2024		2025	
		Actuel	Révisé		Actuel	Révisé	Actuel	Révisé	Actuel	Révisé
TOTAL DES DEPENSES DE L'AP		0,00 €	240 000,00 €	0,00 €	0,00 €	40 000,00 €	0,00 €	120 000,00 €	0,00 €	80 000,00 €

RECETTES				CREDITS PAIEMENTS						
TYPE	CHAPITRE BUDGETAIRE	MONTANT GLOBAL AP EN € TTC		CP antérieurs	2023		2024		2025	
		Actuel	Révisé		Actuel	Révisé	Actuel	Révisé	Actuel	Révisé
TOTAL DES RECETTES DE L'AP		0,00 €	160 000,00 €	0,00 €	0,00 €	26 666,67 €	0,00 €	80 000,00 €	0,00 €	53 333,33 €

Etat de la dette

Etat de la dette budget principal de la CC Vexin Val de Seine - Emprunts en cours



Etat de la dette budget principal de la CC Vexin Val de Seine - Grands projets

